



Para VTT Adapté

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL



Samedi 04 avril 2026

A partir de 9h00

Parc de la Verzée Le Bourg d'Iré (49)

Organisé par SPORT ADAPTÉ HAUT ANJOU



Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »

-  Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.
-  **S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.
-  Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.
-  Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.
-  **Respecter les horaires** de compétition et de vérification des engagements/licences.
-  **Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA** du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.
-  **Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :

-  **Une demande de dérogation individuelle** peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.
-  **Aucune modification n'est possible** après l'envoi des inscriptions.
-  Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée**.
-  Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.
-  Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat interrégional de **Para VTT Adapté** est ouvert aux jeunes et aux adultes.

SAISON 2025/2026	U10	U12 et U14	U16 et U18	U21	Adultes	Vétérans
	2016 à 2018	2012 à 2015	2008 à 2011	2005, 2006, 2007	2004 à 1986	1985 et avant

Le règlement sportif Para VTT Adapté est consultable sur www.sportadapte.fr

Informations sur le championnat

-  Le championnat inter-régional de Para VTT Adapté se déroulera le **samedi 04 avril 2026**.
-  Parc de la Verzée Le Bourg d'Iré 49520.
avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition. 
-  Engagement de 5 euros par sportif (à l'ordre de Sport Adapté Haut-Anjou)

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 9h00 et jusqu'à 9h30

Accueil des délégations et vérification des licences

9h30

Course AB

10h30

Courses BC et CD

12h30

Podiums et verre de l'amitié

Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner avant le 21 mars 2026 :

 par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou

 par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antonin Marié
competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33

Championnat de France

Championnat de France Para VTT Adapté : du 29 au 31 mai 2026 à Lons le Saunier (39)

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadaptepdl.org



Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



@Ligue SA pdl

Partenaires

